Nations Unies S/PV.7612



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7612e séance

Mercredi 27 janvier 2016, à 10 h 10

New York

Président :	M. Rosselli	(Uruguay)
Membres :	Angola	M. Gimolieca
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Stehelin
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/60)

16-01947 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/60)

Le Président (*parle en espagnol*) **:** Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à faire un exposé au Conseil, à participer à la présente séance : M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et Mme Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/60, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Depuis plus de cinq longues années, le peuple syrien endure l'un des conflits les plus sauvages et les plus barbares du XXIe siècle. Les faits parlent d'eux-mêmes : plus de 250 000 tués, largement plus d'un million de blessés; 6,5 millions de déplacés en Syrie, près de 4,6 millions de réfugiés; et une large part de la population restante – quelque 13,5 millions de personnes – dans le besoin, attendant désespérément l'aide humanitaire. Nous ne devons jamais oublier que derrière chacun de ces chiffres se cache l'histoire singulière et personnelle de filles, de garçons, de femmes et d'hommes dont la vie a été mise sens dessus dessous, dont les rêves d'avenir ont été réduits en pièces, et qui ont assisté et ont été exposés à une peur et une souffrance sans nom.

Cette semaine, il est prévu que commencent les pourparlers politiques conduits par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura. Je l'assure, une fois encore, du plein appui de la communauté internationale dans cette entreprise d'importance vitale. Nous devons tous nous regrouper derrière les efforts qu'il déploie, inlassablement, pour trouver une solution politique à cette tragédie honteuse. Ce processus politique offre une occasion réelle à la communauté internationale de s'unir pour trouver des solutions permettant de réduire les souffrances et de mettre un terme au conflit. Je ne saurais trop insister sur le fait que nous ne devons pas laisser passer cette occasion.

Depuis l'adoption de la résolution 2139 (2014), il y a deux ans, le Secrétaire général a rendu compte mois après mois du mépris des parties pour le droit international humanitaire et des droits de l'homme, de leur non-respect répété des exigences du Conseil concernant la protection des civils et l'accès humanitaire, et de la catastrophe humanitaire qui s'en est suivie. Le rapport de ce mois (S/2016/60), tout aussi déprimant que ceux qui l'ont précédé, fait ressortir à quel point le coût humain et social de ce conflit poursuit son escalade incontrôlée. Ce cercle vicieux de mort et de destruction s'accompagne du grave risque que la situation soit considérée désormais, à bien des égards, comme la nouvelle norme en Syrie, tandis que la recherche d'une solution politique se poursuit. Mais l'on ne doit jamais considérer comme normales la mort, la souffrance, et des destructions et un mépris sans frein pour la loi. Cette tragédie est l'œuvre de l'homme. Elle est hideuse, mais elle est évitable. Et nous, membres du Conseil de sécurité, devons nous unir pour y mettre fin.

À chaque fois que nous pensons avoir touché le fond de la souffrance humaine, dans cette crise, celle-ci continue encore de s'approfondir toujours plus sous nos yeux. Les images récentes d'enfants émaciés, mourant de faim, dans la ville assiégée de Madaya semblent avoir choqué la conscience collective du monde. Les missions humanitaires dépêchées à Madaya et dans les zones également assiégées de Zabadani, Fouaa et Kefraya, par l'ONU, le Comité international de la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge arabe syrien au cours des deux dernières semaines ont acheminé l'aide alimentaire, médicale et autre si cruellement nécessaire pour permettre à plus de 60 000 personnes au total de tenir un mois.

La liste de ceux qui nécessitent une évacuation médicale d'urgence était originellement de 19 personnes. Toutes ces personnes ont été évacuées. De fait, 37 personnes au total sur les 400 qui nécessitaient des soins médicaux ont été évacuées. Nous avons besoin d'urgence de faire parvenir davantage de fournitures et d'équipes médicales à Madaya. La dernière fois que le Croissant-Rouge arabe syrien a été en mesure de faire

entrer fournitures et équipes dans la zone remonte au 15 janvier. Beaucoup de ceux qui restent ont besoin d'être soignés sur place, plutôt que d'être évacués. Des traitements et des fournitures assez simples peuvent permettre d'apporter les soins nécessaires. Nous ne savons pas si d'autres personnes nécessitent une évacuation. C'est pourquoi il est absolument vital que nous soyons en mesure de faire parvenir sur place des équipes médicales indépendantes pour évaluer les soins médicaux les plus adaptés pour les malades et les blessés.

Les conditions humanitaires dans ces zones restent graves et critiques, notamment la santé des habitants civils de Madaya. Les négociations se poursuivent pour permettre le libre passage, en toute sécurité – je le répète, en toute sécurité – des autres personnes, dans les deux endroits, dont la vie est en grand danger. Les négociations avec toutes les parties doivent être menées à bien d'urgence pour empêcher davantage de morts et de souffrances insensées. Pendant ce temps, les fournitures sanitaires s'épuisent rapidement à Madaya, et les demandes récentes d'envoi d'équipes médicales à Madaya présentées par l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien aux autorités syriennes doivent être approuvées sans délai ni entrave. Nous avons également besoin d'obtenir immédiatement, également, un accès sûr à Fouaa et Kefraya, où les conditions continuent aussi de se dégrader rapidement.

Et pourquoi négocions-nous? Pourquoi demandons-nous à toutes les parties, mais principalement au Gouvernement syrien, un accès sûr? Parce que, bien que le Conseil ait adopté une résolution visant à permettre un accès sûr et sans entrave, cet accès n'est pas toujours ménagé aux courageux hommes et femmes sur le terrain qui essaient d'acheminer l'aide dans ces zones. Certains me disent tout simplement : « L'ONU devrait forcer les sièges », mais cela serait téméraire. Cela impliquerait d'envoyer les chauffeurs de convoi et les travailleurs humanitaires dans la ligne de feu.

À vrai dire, la situation à Madaya n'est que la partie émergée de l'iceberg. De plus en plus de personnes vivent dans des zones en état de siège ou sont plus difficiles à atteindre que jamais. Nous suivons en permanence la situation sur le terrain dans toute la Syrie, et, selon les dernières informations en date, nous estimons à quelque 4,6 millions de personnes le nombre de ceux qui se trouvent dans des zones difficiles d'accès, assujetties à différentes formes de restrictions imposées à la circulation des personnes et des biens, qui en limitent sérieusement l'accès aux services et à l'aide humanitaire. Sur ce nombre, nous estimons à 486 700 personnes le nombre de ceux qui vivent actuellement dans une zone assiégée – 274 200 personnes assiégées par le Gouvernement syrien, 200 000 par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), et 12 500 par des groupes armés non étatiques et le Front el-Nosra.

Le recours continuel au siège et à l'affamement de populations comme armes de guerre est répréhensible. Le Secrétaire général a dit que ce type de tactiques pouvait constituer un crime de guerre. Il faut y mettre fin immédiatement. La responsabilité en la matière incombe au premier chef à la partie qui maintient le siège et prive régulièrement et systématiquement les habitants des biens et services indispensables à leur survie. Toutefois, d'autres parties effectuant des activités militaires à l'intérieur ou à partir de zones peuplées et utilisent des civils comme boucliers, ou mettent la sécurité de ceux-ci en danger, ont leur part de responsabilité dans les immenses souffrances que connaît la population des zones assiégées. Et ceux qui ont une influence sur les parties peuvent exiger que cela cesse. Je leur demande de le faire. Maintenant.

L'utilisation aveugle d'armes contre des civils, des zones résidentielles, des voies d'acheminement de l'aide et des infrastructures civiles bénéficiant d'une protection au titre du droit international se poursuit, de façon scandaleuse, dans l'impunité totale. Rien qu'au cours des dernières semaines, des centaines de civils ont été tués ou blessés à l'occasion d'attaques directes ou aveugles perpétrées par toutes les parties, en raison de l'utilisation, toujours, d'armes explosives dans les zones peuplées, et notamment de barils d'explosifs et autres armes aériennes, obus, et voitures piégées.

Le 12 janvier, par exemple, les informations dont nous disposons indiquent que les frappes aériennes effectuées sur la ville de Maarret al-Nouman, dans la zone rurale d'Edleb, ont tué 33 personnes, tandis que les frappes aériennes effectuées sur la petite ville de Sarmada, dans le nord d'Edleb, auraient fait 29 morts le même jour. À Moudimayé, dans la zone rurale de Damas, au moins 5 personnes ont été tuées et 25 blessées par deux obus de mortier qui ont atterri dans le centre-ville le 23 janvier. Entretemps, une offensive récente de l'EIIL contre la ville assiégée de Deir el-Zor a semble-t-il engendré la mort d'un grand nombre de civils, et nous restons également extrêmement préoccupés par les informations non vérifiées faisant état de la mort d'habitants de la ville des suites d'une sévère malnutrition.

Les attaques d'hôpitaux et d'écoles, qui se poursuivent sans relâche, ont de graves répercussions sur toute la population civile, y compris les 2 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école. En 2015, selon l'UNICEF, ce sont quelque 35 écoles qui ont été attaquées, et une école sur quatre est soit fermée, endommagée ou détruite. Pendant ce temps, l'organisation Médecins pour les droits de l'homme a fourni des informations sur au moins 112 attaques contre des installations médicales – soit en moyenne une tous les trois jours – ainsi que la mort de 107 membres du personnel médical l'an dernier.

Nous avons demandé au Conseil à maintes reprises d'exiger que les parties au conflit facilitent un accès permanent, sans entrave et sans conditions dans toute la Syrie, mais rien ne se passe. Les combats et l'insécurité sont certes des facteurs restrictifs, mais toutes les parties au conflit continuent de retarder ou d'obstruer délibérément la livraison de l'aide. Tandis que nous continuons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour presser les parties et les autres parties prenantes influentes de permettre que nous atteignions les personnes dans le besoin dans toute la Syrie, les restrictions imposées à l'acheminement de l'aide demeurent courantes et systématiques.

Malgré nos efforts inlassables et opiniâtres, notre accès aux zones difficiles d'accès et assiégées demeure grandement limité par le taux d'approbation dérisoire des convois interorganisations par les autorités syriennes. En 2015, à peine plus de 10 % des 113 demandes présentées en vue de l'acheminement de convois interorganisations se sont traduites par la livraison effective d'une aide humanitaire destinée à sauver des vies. En outre 10 % des demandes présentées ont reçu un accord de principe mais les convois n'ont pas pu avoir lieu faute d'approbation finale, en raison du manque de sécurité ou en l'absence d'accord garantissant le libre passage. L'ONU a suspendu environ 3 % de ses demandes pour des raisons de sécurité tandis que 75 % de celles qu'elle a adressées sont restées sans réponse de la part du Gouvernement syrien. Un tel manque de réaction est tout simplement inacceptable de la part d'un État Membre signataire de la Charte des Nations Unies.

Les effets sur le terrain sont tangibles. Alors qu'en 2013, nous avions pu avoir accès à 2,9 millions de personnes grâce au mécanisme des convois interorganisations, durant l'année qui vient de s'écouler, ces convois ont permis d'aider seulement 620 000 personnes. Le 11 janvier, l'ONU a demandé au Gouvernement syrien d'approuver l'envoi de convois interorganisations dans 46 zones assiégées ou difficiles d'accès durant le premier trimestre 2016. Au 27 janvier, soit 16 jours plus tard, nous n'avons reçu aucune des autorisations nécessaires pour un quelconque de ces convois. Si tous ces convois, qui restent l'un des moyens les plus efficaces et les moins coûteux d'atteindre les populations de part et d'autre des lignes du conflit, obtenaient le feu vert, nous pourrions acheminer une aide à environ 1,7 million de personnes actuellement dans le besoin qui endurent des souffrances inutiles et superflues du fait de l'indifférence des parties qui n'ont que faire d'honorer leurs obligations juridiques internationales les plus élémentaires.

C'est une course contre la montre. À mesure que le conflit s'intensifie et que les lignes de front se resserrent, les populations sont chaque jour plus nombreuses à se retrouver hors d'atteinte. En 2015, l'ONU a fourni une aide humanitaire à moins de 10 % des personnes vivant dans des zones difficiles d'accès et à seulement 1 % environ des habitants des zones assiégées. Pour ce qui la concerne, l'ONU reste déterminée à fournir en toute neutralité, impartialité et indépendance une aide humanitaire à toutes les personnes directement touchées par les combats, sur la base de leurs besoins et de leur vulnérabilité et jamais en fonction de considérations politiques. Nous sommes prêts à intensifier nos efforts de secours dès que les conditions de sécurité le permettront et qu'un accès plus durable nous sera accordé. Les ressources sont également capitales et j'encourage tous les États Membres à faire des contributions généreuses à la prochaine conférence de Londres, le 4 février, afin de venir en aide aux populations en détresse en Syrie et aux personnes qui ont fui dans les pays voisins. L'ONU et ses partenaires ne pourront s'acquitter de façon optimale de leur tâche que si toutes les ressources nécessaires sont disponibles.

Parallèlement, le Conseil et les États Membres qui ont une influence doivent prendre de nouvelles initiatives pour faire en sorte que les parties respectent leurs obligations au regard du droit international et les exigences énoncées par le Conseil dans sa résolution 2139 (2014). Pour être précis, cela suppose de prendre de toute urgence des mesures pour veiller à ce que les parties, premièrement, arrêtent de s'en prendre aux civils, ainsi qu'aux infrastructures civiles, notamment les installations médicales, les écoles et autres infrastructures et services dont dépendent les populations pour leur survie, et cessent leurs attaques ciblées ou aveugles, de même que l'utilisation d'armes

explosives et de mines terrestres dans les zones habitées, en toutes circonstances.

Deuxièmement, les parties doivent également faciliter l'accès total, sans entrave, inconditionnel et durable à toutes les personnes dans le besoin, y compris celles qui vivent dans des zones difficiles d'accès ou assiégées, pour toutes les formes d'assistance, y compris les articles médicaux et chirurgicaux. Cela veut dire par exemple que les autorités syriennes doivent approuver sans délai les demandes de convois interorganisations transfrontières en souffrance, et que les groupes armés non étatiques ainsi que les groupes terroristes désignés par le Conseil doivent eux aussi faciliter les livraisons qu'ils bloquent.

Troisièmement, les parties doivent garantir la liberté de circulation des civils de tous âges afin qu'ils puissent entrer et sortir des zones assiégées ou difficiles d'accès en toute sécurité et dignité. Elles doivent autoriser sur-le-champ les évacuations sanitaires des malades ou des blessés vers des lieux sûrs où ils pourront être soignés.

En dépit de la situation qui s'aggrave et des difficultés d'accès persistantes, les travailleurs humanitaires en Syrie demeurent sur place et continuent de fournir une aide, souvent au péril de leur vie. Les organisations humanitaires, qu'elles appartiennent ou non au système des Nations Unies, mobilisent des ressources et des efforts sans précédent pour atteindre les Syriens dans le besoin. Tous ensemble, nous avons acheminé de l'aide à plusieurs millions de personnes en 2015, notamment une aide alimentaire à près de 6 millions de personnes chaque mois, une aide médicale à presque 16 millions de personnes et de l'eau, des articles d'assainissement et des produits d'hygiène à 6,7 millions ainsi que des articles ménagers de base à 4,8 millions.

Je salue les efforts des milliers d'agents et de volontaires, principalement syriens, qui travaillent pour les Nations Unies, le Croissant-Rouge arabe syrien, les organisations non gouvernementales, des sauveteurs et du personnel des hôpitaux et cliniques partout dans le pays, qui s'acquittent jour après jour de leurs tâches alors qu'ils subissent des pressions politique et dans certains cas des actes de violence et des tentatives d'intimidation de la part des parties au conflit.

Je tiens à rappeler au Conseil que tous les jours ces travailleurs humanitaires héroïques œuvrent au service de l'ONU et de ses partenaires. Ces hommes et ces femmes sont prêts à risquer leur vie pour conduire les convois à travers les zones de conflit afin d'avoir accès aux personnes qui ont désespérément besoin d'aide. Nous devrions tous nous inspirer de leur exemple et nous devrions tous leur rendre hommage. L'échec en Syrie est un échec politique, certainement pas un échec de la part de ces femmes et de ces hommes courageux et des organisations humanitaires qu'ils représentent.

Je veux rendre un hommage particulier aux 82 collègues qui ont perdu la vie alors qu'ils faisaient leur travail, y compris un agent international de l'organisation non gouvernement GOAL, tué, il y a seulement deux jours, par un engin explosif improvisé à Edleb.

Que les choses soient claires : si la population en Syrie continue de souffrir, ce n'est pas la faute des organisations humanitaires et de leur personnel. C'est la conséquence de l'échec à la fois des parties et de la communauté internationale, qui a laissé le conflit se prolonger bien trop longtemps. D'ailleurs, même si nous le voulions, l'action humanitaire ne saurait se substituer à l'action politique. La seule solution passe par une dialogue politique qui réduise et à terme élimine la violence. Les acteurs clefs de la crise en Syrie doivent placer la population avant la politique politicienne, ce qui pour l'instant n'a jamais été le cas.

À la veille d'une nouvelle série de pourparlers politiques, j'espère, et tous les humanitaires espèrent avec moi, que les grandes parties prenantes prendront enfin les décisions énergiques, désintéressées et courageuses qui s'imposent pour mettre fin à cette guerre désastreuse et aux souffrances inimaginables qu'elle a infligées au peuple syrien.

Au cours des cinq années écoulées, le Conseil a prouvé que lorsque volonté politique et vision commune étaient au rendez-vous, il était capable de parvenir à un accord et de prendre des mesures énergiques pour faire face aux difficultés du conflit en Syrie. Le Conseil a agi s'agissant des armes chimiques en Syrie; il a autorisé l'assistance humanitaire transfrontières et il a récemment pris des mesures pour lancer un processus politique.

Mais pour les millions de personnes assiégées, qui souffrent de malnutrition et sont privées des produits de première nécessité, le Conseil n'en fait tout simplement pas assez. Nous avons abandonné ces personnes à leur désespoir. Elles sont convaincues que le monde les a oubliées.

Alors que le conflit va entrer dans sa sixième année, le moment est venu pour les membres du Conseil qui ont une influence sur les parties de mettre de côté leurs divergences et de faire front commun, au plus haut niveau politique, pour trouver le moyen d'améliorer l'accès aux millions de Syriens qui demeurent pris au piège dans les zones assiégées ou difficiles d'accès. Les Syriens ne peuvent plus attendre.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M[me] Cousin.

M[me] Cousin (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette possibilité de prendre la parole au Conseil.

Il y a 10 mois, dans cette même salle, j'avais fait part au Conseil de la grave inquiétude du Programme alimentaire mondial (PAM) face à l'aggravation de la crise humanitaire en Syrie (voir S/PV.7433). J'avais évoqué les conditions de plus en plus difficiles et le dénuement de plus en plus grand des populations vivant dans les zones assiégées, avec pour résultat, outre le désespoir, la malnutrition, la faim et la mort.

J'avais demandé au Conseil d'appuyer un renforcement des efforts permettant au système humanitaire international dans son ensemble d'accéder aux populations des zones encerclées ou difficiles d'accès. Aujourd'hui je ne peux que renouveler cet appel à l'aide. J'implore le Conseil de nous aider. L'existence d'un consensus solide et réel est l'outil le plus puissant dont dispose l'ONU en matière de prévention et de protection des civils, deux obligations énoncées dans le droit international humanitaire.

Parce que les faits sont plus graves, la situation est plus grave aujourd'hui que lorsque j'ai pris la parole au Conseil il y a 10 mois. Comme mon collègue l'a signalé, plus de 4,6 millions de personnes sont aujourd'hui prises au piège dans des zones assiégées ou difficiles d'accès et notre analyse de la sécurité alimentaire indique que 2,5 millions d'entre elles sont en situation d'insécurité alimentaire grave. Chaque jour, nous recevons des informations alarmantes faisant état de pénuries de vivres et d'eau, ainsi que de cas de malnutrition aiguë et de décès. La sécurité alimentaire exige non seulement qu'il y ait des vivres mais également qu'il y ait un accès à l'eau, aux services d'assainissement et aux traitements médicaux de première nécessité. Nous devons éviter que les populations d'autres régions subissent le même sort que les populations de Madaya si ce n'est pas déjà le cas. En ce moment même, nous estimons que 18 zones sont assiégées et qu'il est impossible d'acheminer une aide alimentaire ou toute autre assistance humanitaire indispensable à près d'un demi-million de personnes. Dans nombre de ces zones, les habitants n'auront bientôt plus rien à manger ou c'est peut-être déjà le cas. Tout simplement, nous ne le savons pas. Ce n'est plus qu'une question de temps avant que les images brutales que nous avons vues ces dernières semaines n'apparaissent à nouveau sur nos écrans. L'UNICEF et le Ministère de la santé procèdent à des évaluations dans tout le pays, et ont déjà recensé un nombre alarmant de cas de malnutrition aiguë sévère.

Plus de la moitié de ces zones sont en état de siège depuis trois ans, ce qui est choquant. Ces populations se trouvent notamment dans des zones rurales de Damas où le PAM n'a pas pu acheminer une aide alimentaire depuis trois ans et où nous savons que le prix de produits alimentaires est plus que le double et parfois même le triple des prix à Damas. La localité de Moudamiyé est frontalière de la ville de Damas et était l'une des zones les plus disputées au début de la crise en Syrie. En 2014, un accord de réconciliation a été conclu entre le Gouvernement et les groupes armés, ce qui a permis au premier convoi interorganisations d'entrer dans cette zone en juillet, cette année-là. Après la conclusion de cet accord, les gens ont pu sortir de la ville et y entrer en passant par un seul point de contrôle, portant de petites quantités de vivres pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Malheureusement, en décembre 2015, ce point de contrôle a été fermé et 44 000 personnes sont à présent assiégées dans cette ville. Immédiatement après la déclaration de l'état de siège, les gens se sont précipités dans les échoppes pour acheter les produits alimentaires qui étaient disponibles, ce qui a accéléré la montée des prix. Beaucoup d'articles, tels que la farine de blé, les haricots, les pâtes, les lentilles, l'huile et la viande ne sont désormais disponibles qu'en très petites quantités. Les fruits ne sont pas disponibles, et sont en fait introuvables. Ce qui est encore plus tragique est que cette localité n'est située qu'à 15 minutes en voiture du bureau du PAM à Damas, et pourtant, nous ne pouvons rien faire.

À Daraya, où les activités agricoles ont cessé en raison du recours intensif aux mines terrestres, nous avons également enregistré de fortes hausses de prix. La plupart des habitants ne prennent qu'un repas par jour. Avec la communauté internationale, le PAM n'a cessé de demander qu'il lui soit garanti l'accès à ces localités et à d'autres zones assiégées et difficiles

d'accès. Mon collègue a parlé au Conseil de nos succès, ou plutôt de nos échecs, concernant nos demandes interorganisations. À ce jour, plus de 60 % des demandes présentées par le PAM sont restées tout simplement sans réponse. Les quelques réponses positives que nous avons obtenues ont été entravées par des procédures bureaucratiques, et en conséquence, nous n'avons pas pu avoir accès à ces zones assiégées durant toute l'année de 2015. Nous avons connu des avancées tout récemment, ce mois-ci. Cela nous a permis d'accéder à seulement 24 % des zones assiégées, et d'acheminer, une fois, de l'aide dans le gouvernorat d'Edleb, où des groupes de l'opposition bloquent une assistance destinée à environ 12 500 Syriens vulnérables.

Je tiens également à préciser que la moitié des populations assiégées – environ 200 000 personnes – sont prises au piège à l'intérieur de Deir el-Zor, qui est sous le contrôle de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) depuis juillet 2014. Dans une large mesure, il n'y a pas d'accès humanitaire à Deir el-Zor depuis mai dernier. L'EIIL contrôle actuellement la plupart des localités de ce gouvernorat, tandis que l'aéroport et cinq quartiers de la ville sont sous le contrôle du Gouvernement syrien. Selon certaines informations, ces localités assiégées font l'objet d'attaques quasi-quotidiennes par l'EIIL, qui font des morts et des blessés parmi les civils. L'EIIL exerce un contrôle très strict sur ces villes, et il y a peu de chances de négocier.

L'autoroute de Damas, qui est la route principale par laquelle la ville de Deir el-Zor est approvisionnée, est toujours fermée en raison du conflit qui se poursuit, ce qui signifie que l'aéroport est le seul couloir par lequel on peut acheminer de l'extérieur les produits de première nécessité, notamment les produits alimentaires. Le PAM a reçu l'autorisation de transporter de l'aide par avion dans la ville de Deir el-Zor. Cependant, pour diverses raisons – la piste d'atterrissage qui est très endommagée, l'insécurité de l'espace aérien pour nos avions et l'incapacité de notre personnel et de nos partenaires de distribuer de l'aide – nous n'avons pas pu venir en aide aux personnes qui ont besoin d'assistance à Deir el-Zor. À l'heure actuelle, de petits avions commerciaux transportant de petites quantités de vivres peuvent atterrir, mais cette situation a fait que cette localité connaît les plus fortes hausses de prix de tout le pays. En conséquence, le pouvoir d'achat des ménages a chuté et a atteint des niveaux alarmants, ce qui fait que l'accès des populations aux produits alimentaires est limité, puisqu'ils n'ont pratiquement pas les moyens financiers d'acheter des vivres. Pour acheter des produits alimentaires de première nécessité pendant un mois, il faut environ 240 000 livres syriennes, un montant 10 fois supérieur à celui qu'il faudrait à Damas.

La vérité est que les dispositions des résolutions 2165 (2014) et 2139 (2014) relatives à la nécessité de ne pas bloquer ou entraver les efforts humanitaires n'ont pas encore été pleinement mises en œuvre. En dépit de quelques succès enregistrés dans certaines localités, nous n'avons pas accès à toutes les zones où se trouvent des populations qui souffrent de faim ou qui ont besoin d'aide. Le fait est que les efforts inlassables que nous déployons pour faire des progrès s'agissant des zones assiégées et difficiles d'accès continuent de se heurter à de nombreux obstacles. Les problèmes physiques et logistiques semblent souvent insignifiants en comparaison avec les nombreux postes de contrôle que nos véhicules et notre personnel doivent traverser, la présence des forces de sécurité dans nos entrepôts, les lourdes procédures administratives quand il s'agit de charger et de fermer nos camions et les longues négociations bilatérales nécessaires pour que les lettres de facilitation soient signées – sans parler de la présence de groupes armés radicaux, tels que l'EIIL.

Il est grand temps d'appliquer intégralement et collectivement les résolutions du Conseil. L'accès ne doit pas être autorisé de manière arbitraire, ponctuelle ou non récurrente. Un accès efficace ne doit pas exiger des approbations déraisonnables. Il doit être raisonnablement sûr, régulier, transparent et responsable.

Je peux assurer au Conseil que le Programme alimentaire mondial et ses partenaires continueront à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour surmonter ces obstacles et ces entraves et fournir une assistance qui peut permettre de sauver des vies. Nous poursuivrons nos efforts sans relâche et nous épuiserons tous les moyens à notre disposition pour atteindre chaque enfant, chaque femme et chaque homme en Syrie, partout où nous le pouvons. Néanmoins, nous ne pouvons pas agir et nous n'agissons pas seuls. Bien entendu, nous travaillons en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies et les 40 organisations non gouvernementales qui sont nos partenaires.

Je voudrais être très claire : pour prévenir une famine imminente, nous avons besoin de l'appui et de l'intervention de chaque membre du Conseil et de chaque États Membre. Prévenir une famine généralisée exige plus qu'un accord portant sur quatre villes. Prévenir une crise humanitaire exige qu'il soit garanti aux organisations humanitaires un accès durable et sans

entrave pour qu'elles puissent fournir immédiatement une assistance, notamment une aide alimentaire, à tous ceux qui en ont besoin en Syrie. Prévenir une crise humanitaire exige des pauses humanitaires et des cessez-le-feu inconditionnels et surveillés pour pouvoir acheminer une aide alimentaire et toute autre forme d'aide d'urgence aux civils et pour faciliter les campagnes de vaccination d'autres campagnes sanitaires nécessaires. Prévenir une crise humanitaire – et une crise de sécurité nutritionnelle et alimentaire – exige qu'il soit mis fin aux attaques qui visent les infrastructures civiles. Prévenir une crise humanitaire exige de garantir la liberté de mouvement de tous les civils et la levée immédiate de tous les sièges par toutes les parties. C'est le seul moyen de mettre fin à la famine et de traiter les cas de malnutrition, enfant par enfant, adulte par adulte, ville par ville.

Comme l'a dit Paulo Coelho, c'est notre exemple qui change le monde, pas nos opinions. Nous avons la responsabilité de faire en sorte que les décisions et les choix qui sont faits dans cette salle deviennent réalité sur le terrain. C'est le seul moyen de sauver et de protéger les populations et de donner à la prochaine génération des Syriens les moyens de se relever.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.